



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT RM460-2018 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES

Veillez prendre avis que le 4 décembre 2018 lors de la tenue d'une séance ordinaire, le conseil de la Municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement RM 460-2018 concernant la paix, l'ordre et les nuisances ;

Le règlement RM 460-2018 concernant la paix, l'ordre et les nuisances vient annuler le règlement RM 460-2015 afin d'y intégrer certaines dispositions à l'égard de la consommation de cannabis. Plus particulièrement, d'encadrer plus rigoureusement l'utilisation du cannabis non thérapeutique et de mettre en place différents mesures pour protéger la santé et la sécurité des citoyens sur le territoire de la municipalité en limitant les méfaits et les risques liés à l'usage de cette substance en interdisant à tout personne de fumer du cannabis sur toute propriété municipale accessible au public, à l'exception des rues et des trottoirs.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE
DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Anne Pouleur".

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
